

La question des résections présente cet intérêt spécial qu'elle ne peut être jugée par le résultat immédiat ; le temps seul montre leurs avantages incontestables. Et c'est une preuve des plus probantes de sa vaste intelligence, de la sagacité de son jugement, de sa foi en sa méthode, que de lui voir appliquer cette thérapeutique dont il ne pourra vérifier les conséquences que dans quelques années, mais qu'il prévoit telles qu'elles se réalisèrent.

Au congrès de chirurgie de Lyon, en 1894, il présentait à l'assistance cinquante-huit de ses plus anciens réséqués : quelques-uns avaient subi la résection depuis trente ans. Les résultats palpables prouvaient non seulement la réalité de l'excellence du procédé, mais encore la permanence du bien réalisé par les opérations conservatrices, que l'illustre savant préconisait depuis trente-cinq ans.

Il y a quelques années, l'Institut n'ayant plus de prix à lui décerner, et voulant se l'attacher mieux que comme correspondant et associé national, titre qu'il lui avait décerné en 1885, lui offrit un fauteuil. Ollier sincèrement attaché à l'École lyonnaise, aimant passionnément son service hospitalier, ses élèves, ne voulut pas se séparer d'eux. L'Institut exigeant de ses membres titulaires le séjour à Paris, il ne fut pas candidat, donnant ainsi un bel exemple de protestation contre la centralisation à outrance des forces vives de la province à Paris. Plus tard, cédant aux nouvelles instances de ses amis, ayant terminé son ouvrage sur les résections, et aspirant à un peu de repos en restreignant sa clientèle, pour se donner plus exclusivement à la science, il consentit à laisser poser sa candidature. Mais cette fois, refusant de comprendre les raisons qui l'avaient empêché d'accueillir ses premières offres, l'Institut lui tint rigueur de sa délicatesse et de sa conscience